

## Contrat d'engagement 'Fruits'

En complément de l'offre en Légumes, nous vous proposons un contrat Fruits pour valoriser les plantations fruitières de l'entreprise ; l'entreprise ne pouvant pas fournir toute l'année et la production fruitière étant aléatoire, nous proposons de compléter notre propre production par celles de collègues voisins en production biologique. De plus, pour diversifier le panier Fruits, des produits d'autres régions de production seront en complément dans le panier.

Le contrat est passé entre l'entreprise Terre Activ' et le partenaire consommateur, pour l'approvisionnement hebdomadaire en fruits durant l'année d'abonnement 2019-2020.

Entre Terre Activ'

Et l'adhérent .....

Adresse

.....

Tél .....

Mail .....

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP, à savoir :

### Engagements du maraîcher partenaire :

- distribuer durant l'abonnement des fruits de qualité, frais, de saison et de sa ferme ou de collègues producteurs de fruits biologiques en indiquant la provenance.
- être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, accueillir chaque adhérent sur sa ferme pendant la saison d'engagement.
- mettre en œuvre un système de production robuste face aux aléas de production
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- adopter des pratiques et des méthodes respectueuses des sols, de la biodiversité et de l'environnement, conformément, à minima, au cahier des charges de l'agriculture biologique.

### Engagements de l'adhérent :

- adhérer au Collectif Potager de Ingwiller-Wimmenau, association partenaire du producteur et être à jour de cotisation.
- s'abonner au panier parmi les choix proposés ci-après.
- partager les risques liés aux aléas de production
- gérer le partage éventuel de son panier, ses retards et absences (vacances, déplacements...) aux distributions, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de non prise de panier. L'adhérent s'engage également à prévenir d'avance la personne qui assure la distribution que son panier sera chercher par une tierce personne ou à défaut qu'il pourra être partagé entre les autres adhérents.
- veiller au bon fonctionnement de la distribution (prévoir caisses ou sacs pour les fruits)
- participer aux réunions et activités de l'association proposées en partenariat avec le producteur.

Dates et horaires des distributions hebdomadaires : vendredi de 17h30 à 18h15

Lieu : Préau de l'Ecole élémentaire à Wimmenau

Choix de l'abonnement :

Saison	Printemps	Eté	Automne-hiver	
Période	3 mai au 28 juin 2019	5 juillet au 27 septembre 2019	4 octobre 2019 au 27 mars 2020	
Nombre de paniers	4 paniers à 10€	13 paniers à 10€	13 paniers à 10€	
Coût de la saison d'abonnement	40 €	130 €	130 €	Coût total de l'abonnement
L'adhérent coche la/les saison(s) d'abonnement				

Choix de la modalité et du moyen de paiement :

Saison	Modalité de paiement de l'abonnement	Coût en Euros	Date de règlement	Moyen de paiement	
				Chèque	Virement bancaire (voir RIB au bas de la page)
Printemps	Totalité	40	01/05/19		
	Mensualités	20	01/05/19		
		20	01/06/19		
Eté	Totalité	130	01/07/19		
	Mensualités	50	01/07/19		
		40	01/08/19		
		40	01/09/19		
Automne-hiver	Totalité	130	01/10/19		
	Mensualités	30	01/10/19		
		20	01/11/19		
		20	01/12/19		
		20	01/01/20		
		20	01/02/20		
		20	01/03/20		
Complète	Totalité	300	01/05/19		
	En 10 mensualités	30	De mai 2019 à février 2020		

Fait à

Le

Nom et signature de l'adhérent

Nom et signature du producteur

Contact producteur : [jean.becker83@wanadoo.fr](mailto:jean.becker83@wanadoo.fr), Jean Becker tél : 06 74 32 46 19

**Relevé d'Identité Bancaire / IBAN**

IBAN							BIC
FR76	1470	7500	6531	8216	0744	287	CCBPFRRPMTZ
Banque	Guichet	N° de compte			Clé RIB		
14707	50065	31821607442			87		

GAEC TERRE ACTIV'  
24 ROUTE DE HAGUENAU  
67340 INGWILLER

P



Domiciliation  
CA AGRICOLTAIRE COLMAR